

PÉTITION DES RÉSIDENTS POUR LA SAUVEGARDE DU PROJET INITIAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA POINTE NORD DE L'ÎLE-DES-SOEURS

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Beaucoup de résidents étaient présents à la rencontre de l'Office de Consultation Publique de Montréal (OCPM) du 30 septembre dernier concernant, entre autres, la Pointe Nord de l'Île-des-Soeurs. Nous comprenons que le projet de Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) vise la création d'un milieu de vie et d'emploi plus dense aux abords de la future station du Réseau Express Métropolitain (REM) et cela basé sur un objectif de 20 ans concernant la place du Commerce qui est le principal noyau commercial de l'île. ocpm.gc.ca/PPUnordIDS

Le secteur de la Pointe Nord situé du côté est du Campus Bell, quartier mixte combinant résidences et commerces, possède déjà, et ce depuis le départ, un plan d'ensemble qui a été endossé et soutenu par le conseil de la ville.

Au cours des dernières années, les résidents et futurs résidents de la Pointe Nord ont acheté une propriété dans un développement basé sur un plan d'ensemble qui leur avait été soumis. Ce plan portait sur une vision intégrée du développement, une insertion harmonieuse des bâtiments, une grande qualité architecturale ainsi qu'une performance environnementale tout comme semble le souhaiter le projet PPU. Lorsque nous traversons le pont Samuel-De Champlain en admirant le centre-ville de Montréal, notre prochain coup d'oeil se porte naturellement sur la Pointe Nord de l'Île-des-Soeurs.

Ainsi, nous sommes surpris que ce plan d'ensemble soit remis en question étant donné que son développement est déjà en grande évolution soit près de 75% déjà construit ou en construction et que nous parlons seulement de quelques années encore pour la complétion de l'ensemble.

Nous sommes donc d'avis que le développement de la Pointe Nord par le promoteur La Corporation Proment devrait être complété dans l'esprit du plan d'ensemble initial pour les motifs qui suivent :

- Considérant qu'il y aurait moins d'espaces verts pour un quartier très orienté sur l'environnement;
- Considérant que l'orientation des nouvelles tours bloquerait la vue des résidents des tours actuelles;
- Considérant que la réduction du ratio à 0.75 des espaces de stationnement générerait un plus grand nombre de véhicules stationnés dans les rues, causant ainsi un impact négatif sur l'appréciation du quartier.
- Considérant que l'accès au REM serait moins paysager et plus complexe;
- Considérant que les bâtiments seraient plus bas et plus volumineux en superficie, cela ne s'harmoniserait plus avec la finesse des tours déjà construites;
- Considérant que la diminution de la hauteur des tours à condos reviendrait à augmenter l'étalement du site pour combler la densité des espaces habitables, cela créerait un déséquilibre visuel par rapport au développement déjà existant et réduirait les espaces d'aménagements utilisables par les résidents.

Le plan d'ensemble initial ne devrait pas, à ce stade, faire l'objet de changements tels que proposés par le Programme Particulier d'Urbanisme (PPU) puisque cela viendrait non seulement modifier l'aspect visuel de la Pointe Nord dans son ensemble mais surtout s'opposer au contrat social et moral intervenu avec les résidents.

Par conséquent, nous nous opposons fermement aux changements proposés dans le PPU pour le côté Est de la Pointe Nord et nous vous déposerons la liste des noms en soutien à la pétition lors de l'audition prévue le 30 octobre 2019.

Evol01, Evol02, Evol0S, Pavillon Evol0, Zuni, Evol0X et MYX.